

ÉNERGIE

Le Plan Climat Énergie Territorial du Grand Besançon : un outil en cours d'élaboration

Noé PFLIEGER*, Céline BOUCHERON**, Florian TOLLE*,

*Théma, UMR 6049 du CNRS-Université de Franche-Comté ; **Grand Besançon

Les communes du Grand Besançon se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Climat pour l'agglomération bisontine. Cela s'est traduit dans un premier temps par un diagnostic énergétique qui a servi de base de réflexion aux acteurs engagés. La définition des enjeux et les modalités d'action issues d'un processus collaboratif constitueront les fondements du Plan Climat à venir.

Les problématiques énergétiques et climatiques occupent une place croissante dans la société. La nécessité d'agir semble aujourd'hui admise, mais la nature des actions à entreprendre et les modalités de mise en œuvre de celles-ci ne sont pas aisées à définir.

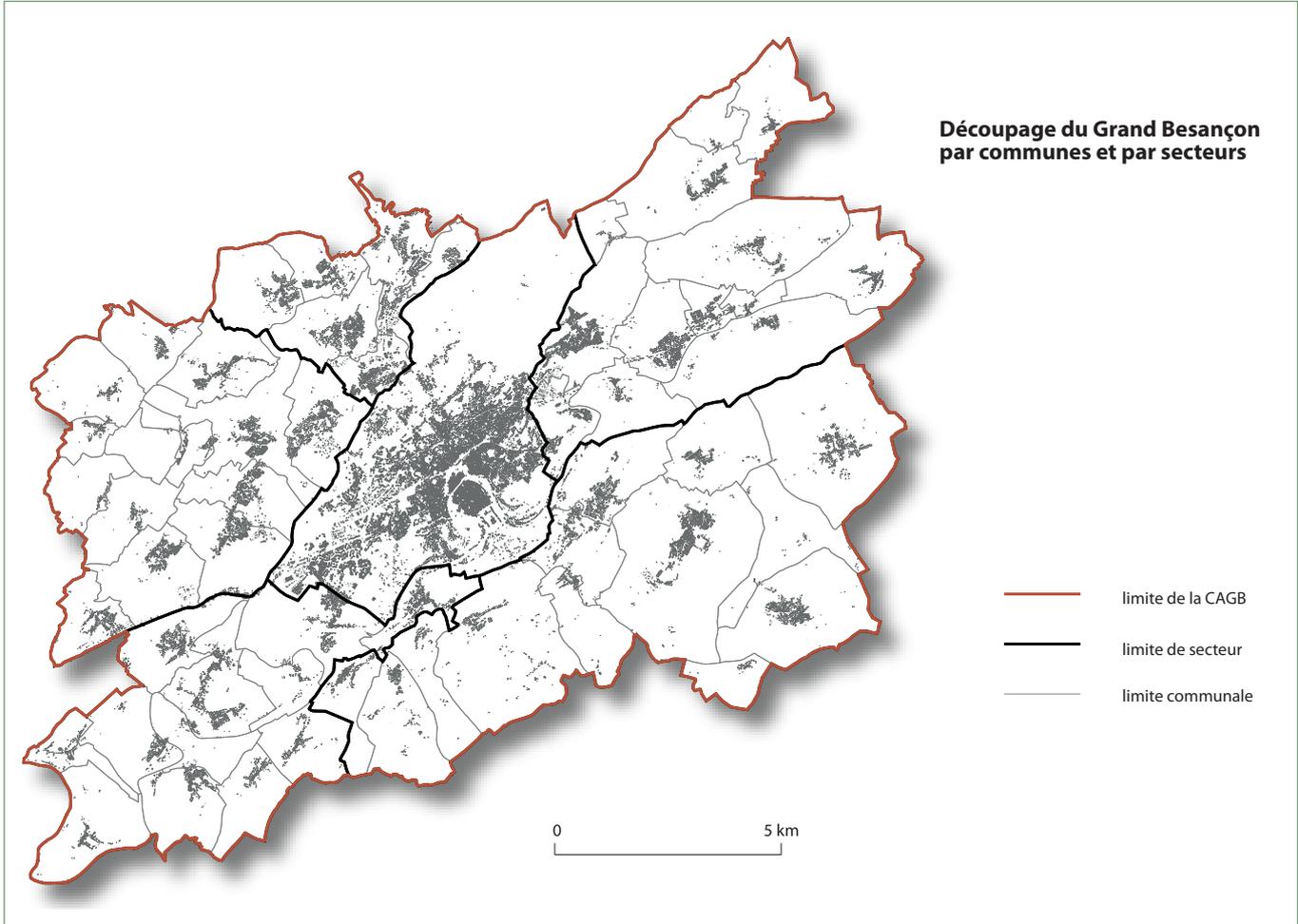
À l'échelle d'un territoire comme la communauté d'agglomération du Grand Besançon (figure 1), un nouvel outil est aujourd'hui en cours d'élaboration : Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Un Plan Climat, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), a pour vocation de lutter contre le changement climatique à travers un projet territorial de développement durable. Les objectifs environnementaux européens et les orientations françaises du Grenelle de l'Environnement fixent le cadre au sein duquel les PCET peuvent s'établir. En France, le cadre européen est ainsi fortement relayé par l'obligation pour toute collectivité locale de plus de 50 000 habitants de mettre en place un PCET d'ici à 2012.

Penser global, agir local

Les PCET fixent donc les objectifs à atteindre et, en fonction des contextes locaux, établissent le plan d'action à suivre pour les respecter. Ils constituent le cadre d'engagement d'un territoire pour sa politique énergie-climat, piloté par la collectivité locale. Les politiques de réduction de la consommation énergétique, d'atténuation de l'empreinte carbone des acteurs et l'adaptation du territoire sont comprises dans la démarche, de façon à couvrir de la manière la plus exhaustive possible les enjeux du changement climatique. Sur le terrain, un PCET a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs et activités compris dans le périmètre du territoire, dès lors qu'ils génèrent des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou qu'ils peuvent subir des dommages liés à ces émissions.

Les collectivités ont un rôle triple dans ce processus. Celui d'animateur du PCET d'une part, celui de législateur à travers les outils de planification et enfin

Figure 1 : découpage administratif autour du Grand Besançon en 2010



celui d'acteurs comme les autres, qui doivent aussi limiter leur impact énergétique et leurs émissions de GES. Pour ce dernier rôle, leur investissement est capital. En effet, à travers leurs décisions d'aménagement du territoire, elles organisent les activités et donc les déplacements au sein de leur territoire. Elles ont également des responsabilités sur des investissements durables dans le temps, comme le bâtiment ou les infrastructures de transport, qui constituent, à l'échelle de la France, les deux postes qui consomment le plus d'énergies fossiles.

Un nouvel outil de développement

C'est en 2007 que le Grand Besançon s'est lancé dans la démarche d'élaboration du Plan Climat. La communauté d'agglomération du Grand Besançon regroupe 182 000 habitants sur les 59 communes d'un terri-

toire de 432 km². Elle est présidée par M. Jean-Louis Fousseret depuis 2001, M. Fousseret étant également maire de la plus grande commune de l'agglomération : Besançon. Le Grand Besançon a des compétences très larges et agit notamment sur le développement économique, les transports (réseau urbain et périurbain *Ginko*, projet de tramway, mobilité, accueil de la LGV Rhin-Rhône), la culture, le tourisme et le sport, l'environnement et le cadre de vie (Agenda 21, Plan Climat Énergie Territorial, agriculture périurbaine, protection et valorisation des collines), l'habitat et la politique de la ville, et enfin la gestion des déchets.

L'élaboration du Plan Climat actuellement en cours s'attache à mobiliser dans un premier temps les acteurs socio-économiques (figure 2). L'objectif est ici d'initier une dynamique qui, en montrant l'exemple, pourra entraîner une mobilisation plus globale de la

Figure 2 : calendrier prévisionnel du PCET du Grand Besançon

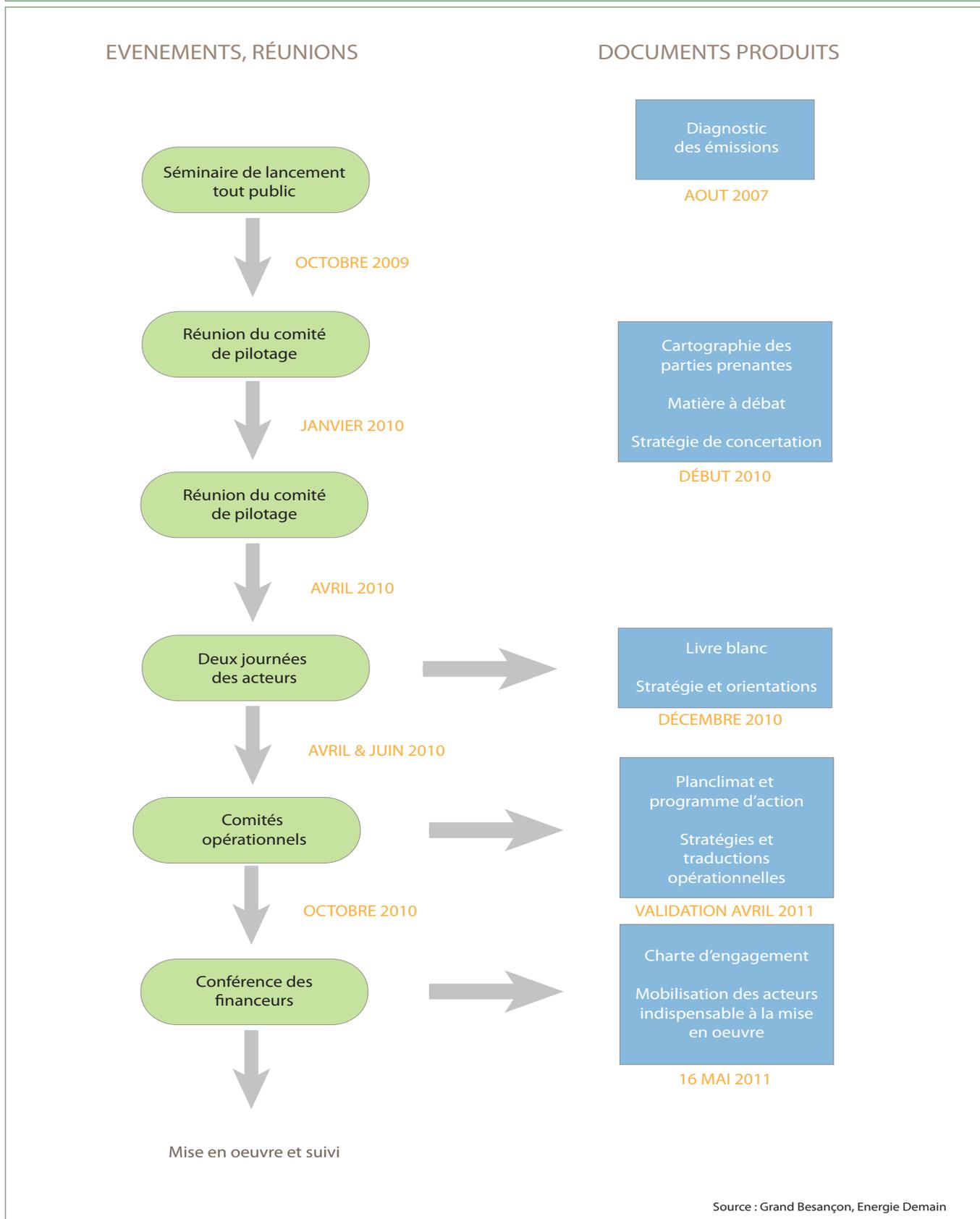
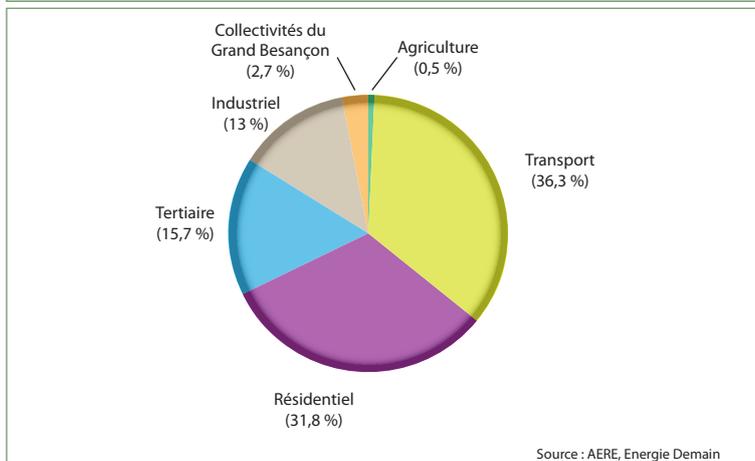


Figure 3 : répartition des consommations énergétiques finales par secteur dans le Grand Besançon en 2010



consiste, dans un premier temps, à faire partager aux acteurs du territoire les éléments d'état des lieux, en faisant une présentation à la fois générale et thématique des enjeux du territoire en matière d'énergie et de climat. Après cette phase de diagnostic, les principaux axes de travail sont identifiés et c'est autour de ces axes que la phase opérationnelle pourra être enclenchée. L'objectif de ce mode d'élaboration est l'appropriation du PCET par les acteurs eux-mêmes. Plus de 130 acteurs socio-économiques étaient présents lors de la première journée

population. En effet, près de la moitié des émissions de GES est attribuable à des choix et des comportements individuels.

Du diagnostic à l'action

La première étape du PCET, le diagnostic énergétique du Grand Besançon, a eu l'intérêt de mettre en évidence la situation du territoire. Cet état des lieux permet d'initier le débat d'une part et de mobiliser les bons acteurs d'autre part. Ainsi, la répartition des consommations énergétiques dans le Grand Besançon montre l'importance des transports et de l'habitat alors que l'industrie, peu représentée sur le territoire, ne joue qu'un rôle limité (figure 3).

La collectivité du Grand Besançon représente directement 3 % de la consommation énergétique mais elle a, par ses compétences, la possibilité d'agir sur 25 % des consommations de la communauté d'agglomération (politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'approvisionnement énergétique, d'habitat, de transport, etc.). Ce facteur renforce ainsi sa place centrale dans les politiques liées au changement climatique.

Un processus collaboratif

Deux séminaires ont eu lieu au printemps 2010. Leur objectif principal était de faire émerger une vision partagée des enjeux pour le territoire. Le Grand Besançon a fait le pari de véritablement co-construire son plan climat avec les acteurs. Ce processus

des acteurs pour l'élaboration du PCET du Grand Besançon.

Mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire à agir pour l'environnement n'est assurément pas chose facile. Sur le territoire du Grand Besançon là aussi la question du rassemblement des acteurs s'est posée. Le PCET engagé, de par sa méthode de mobilisation innovante et ses journées d'acteurs où chacun s'investit, semble répondre de façon pertinente et efficace à ce défi. Le partage des enjeux, notamment ceux à relever pour le logement et les transports, ainsi que l'identification des solutions, nouvelles ou existantes, représentent les facteurs qui font la force de la démarche. La volonté de co-construction d'une nouvelle vision d'un territoire commun et durable prend racine. Il s'agit maintenant pour les acteurs et le Grand Besançon de poursuivre la dynamique afin d'inscrire cet action forte dans le temps ■